



## REGLEMENT DU GRAND PRIX JEUNES DE L'ODET 23 et 24 AVRIL 2022



*Ce règlement complète les règlements généraux des Épreuves Fédérales Amateurs. Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.*

CONDITIONS DE PARTICIPATION	<ul style="list-style-type: none"> <li>- être licencié à la ffgolf et s'être acquitté du "droit de jeu fédéral" de 35 € ou être licencié d'une fédération étrangère reconnue</li> <li>- être de catégorie Minimale ou moins</li> <li>- être à jour de ses droits d'engagement à tous les Grands Prix antérieurs</li> <li>- remplir tous les critères sportifs d'inscription</li> <li>- répondre aux exigences des Règles du Statut d'Amateur - attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé spécial mineur disponible sur l'espace licencié. Un certificat médical de moins de 6 mois devra être fourni uniquement dans le cas où il n'aura pas été répondu négativement à toutes les questions. Pour les joueurs non licenciés en France, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé spécial mineur disponible sur le site de la fédération ou sur extranet - Documentation – sport).</li> </ul>																				
TERRAIN	<p>Parcours de l'Odét</p> <p><b>Filles</b> : Minimales 5069 m (marques bleues) - Benjamines 4675 m - (marques rouges) U12 4270 m - (marques violettes)</p> <p><b>Garçons</b> : Minimales 5850 m (marques blanches) - Benjamins 5505 m - (marques jaunes) U12 4967 m - (marques grises)</p>																				
FORMULE DE JEU	<p><b>Simple Stroke Play 36 trous</b> – 18 trous par jour</p> <p><b>Épreuve non-fumeurs</b> : cf. § 1.2-2 (5)</p> <p><b>Cadets, chariots électriques et utilisation des appareils de mesure de distance interdits</b> : cf. § 1.2-2 (8)</p> <p>Entraînement la veille du 1<sup>er</sup> tour sur réservation des départs au 02 98 54 87 88.</p>																				
INDEX	L'index figurant dans Fléole à la date de clôture des inscriptions sera pris en compte.																				
SERIES	Trois catégories : U12 ; Benjamin(e)s ; Minimales																				
INSCRIPTIONS	<p><u>La date limite</u> d'inscription est fixée au <b>8 avril 2022</b>.</p> <p>Inscription en ligne sur le site de la Ligue de Bretagne de Golf : <a href="https://liguebretagnegolf.org/">https://liguebretagnegolf.org/</a></p> <p>La liste des joueurs retenus et une éventuelle liste d'attente seront publiées sur le site de la Ligue : le 11 avril 2022.</p> <p>Champ de participants limité à 120 joueurs. Selon la répartition suivante, nombre minimum et index maximum dans chaque catégorie :</p> <table style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="2">Garçons</th> <th colspan="2">Filles</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Minimales</td> <td>6</td> <td>11.4</td> <td>3</td> <td>15.4</td> </tr> <tr> <td>Benjamins</td> <td>18</td> <td>18.4</td> <td>6</td> <td>26.4</td> </tr> <tr> <td>U12</td> <td>18</td> <td>36</td> <td>6</td> <td>42</td> </tr> </tbody> </table> <p>La répartition des 12 wild cards est du ressort de la Ligue qui pourra en affecter une partie au Club organisateur. Cette répartition s'effectue indépendamment des catégories.</p> <p>Les joueurs Minimales et Benjamins seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Jeunes, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué dans le tableau précédent.</p> <p>Les joueurs U12 seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Jeunes, puis leur rang (calculé sur un minimum de 6 tours) dans le fichier de moyenne de scores en stroke play sur 12 mois disponible sur Extranet, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué dans le tableau précédent.</p> <p>En cas de scratches après la date de clôture des inscriptions, s'il existe une liste d'attente, elle sera être traitée en respectant les mêmes critères que la liste officielle. En cas de scratches le premier jour de l'épreuve, l'ordre de la liste d'attente sera respecté parmi les joueurs présents sur le site.</p>		Garçons		Filles		Minimales	6	11.4	3	15.4	Benjamins	18	18.4	6	26.4	U12	18	36	6	42
	Garçons		Filles																		
Minimales	6	11.4	3	15.4																	
Benjamins	18	18.4	6	26.4																	
U12	18	36	6	42																	
DROIT ENGAGEMENT	<p><b>40 €</b></p> <p><b>Tout joueur déclarant forfait après le tirage des départs ne sera pas remboursé.</b></p>																				
TIRAGE DES DEPARTS	<p>Par catégorie et par sexe. 1er tour : dans l'ordre croissant des index. 2<sup>ème</sup> tour : ordre inverse du classement du 1<sup>er</sup> tour</p> <p>Diffusion des horaires de départ au plus tard la veille de la journée de reconnaissance : <a href="https://liguebretagnegolf.org/">https://liguebretagnegolf.org/</a> ou au 02 98 54 87 88</p>																				
CLASSEMENT	<p>Brut exclusivement et obligatoirement par sexe et par catégorie (pas de classement mixte). En cas d'égalité pour la première place dans chaque catégorie et pour chaque sexe, le Comité de l'épreuve départagera les joueurs par un play-off en trou par trou. En cas d'impossibilité de disputer le play-off, le départage se fera selon le classement établi par RMS.</p>																				
REMISE DES PRIX	À l'issue de la compétition au Club House, suivie d'un goûter (si les conditions sanitaires le permettent).																				
COMITÉ	Le Comité est composé de l'arbitre désigné, du directeur du golf et d'un membre du bureau de l'association. Il pourra adopter toutes les modifications au présent règlement en fonction du champ de joueurs et/ou des conditions climatiques.																				